

Université Larbi Ben M'hidi Oum Bouaghi.
Département : Gestion Des Techniques Urbaines.
Institut : Gestion Des Techniques Urbaines.
Niveau : 2eme Année Master – Génie Urbain.
Spécialité : Transport et Mobilité Urbaine.
Corrigé type du module : Sécurité routière urbaine.
Enseignante : Bourahla Nouhad.

Réponse n : 01 : (04pts)

Définition des concepts :

- Sécurité routière : c'est l'ensemble des règles et serviles qui ont pour but d'assurer la sécurité des usagers de la route : piétons, automobilistes, motards, cyclistes, etc.
- Stratégie de prévention : regroupe l'inflexion des comportements de conduite par une approche règlementaire (politiques nationale de sécurité routière).
- Criticité : c'est la très forte probabilité avec aux accidentes de transport.
- Les pendulaires : déplacement quotidiens liés au travail.

Réponse n : 02 : (04pts)

Quelques facteurs qui peuvent grandement influencer la concrétisation des risques liés à la conduite et provoquant des accidentes :

- La vitesse.
- L'utilisation du téléphone portable.
- La fatigue.
- L'état du véhicule.
- L'état des routes.

Réponse n : 03 : (08pts)

Les axes d'intervention :

Axes d'interventions des pouvoirs publics :

Les principaux axes d'interventions des pouvoirs publics en sécurité routière seront répartis en cinq (05) points et ce, conformément aux orientations de l'OMS qui considère que ces derniers constituent des éléments clés pour la réussite des politiques publiques dans le domaine :

A. Aspects traités dans les textes législatifs relatifs à la sécurité routière : la réglementation algérienne une matière de sécurité routière est très prometteuse compte tenu des différents aspects traités. Mais nous avons constaté que certaines mesures prévues par la réglementation n'ont pas été appliquées. Il s'agit particulièrement de la mise en place des organes chargés de la gestion et du suivi des différentes actions de sécurité routière envisagées. Ces organes être munis de l'autorité et du financement nécessaires à l'accomplissement des tâches qui leur sont assignées.

B. Fonctionnement du système d'information relatif aux accidentés de la route : la raison d'être d'une politique de sécurité routière est de diminuer le nombre et la gravité des accidents de la circulation routière. La définition d'une telle politique et sa mise en œuvre supposent l'acquisition préalable de connaissance sur le phénomène à combattre. Ces données sont essentiellement collectées, par les forces de l'ordre et consignées dans un procès-verbal d'accident. Par ailleurs, la chaîne de production de données sur les accidentés de la route semble plus ou moins difficile selon les administrations. Elle implique différents acteurs qui n'ont pas forcément tendance à travailler efficacement ensemble.

Enfin, les conditions de construction et d'exploitation des données posent des problèmes aussi bien en ce qui concerne l'absence d'objectifs clairs pour le système de production de données qu'en matière de coordination entre producteurs et utilisateurs de données.

C. Description du système d'acteurs de la sécurité routière : plusieurs ministères se partagent la responsabilité de la gestion de la sécurité routière. Il s'agit du ministère des transports, ministère des travaux publics, ministère de l'intérieur et des collectivités locales, de la justice et du ministère de la défense. Ces différentes structures interviennent dans la sécurité routière par différentes actions : sensibilisation, contrôle, répression, etc. Les fonctions de formation chacune d'elles ainsi que leurs responsabilités respectives limitent leurs actions communes. Ainsi, la non pas prise en considération simultanée de l'ensemble des composantes de la sécurité routière dans leur complexité et dans leur diversité, l'absence d'une volonté politique et d'une meilleure stabilisation des acteurs concernés a eu pour conséquence l'absence, jusqu'à ce jour, d'une véritable organisation formelle et officielle du système d'acteurs pour structurer des espaces de négociations et de jeu entre acteurs autour de la sécurité routière.

D. Evolution des actions publiques de sécurité routière : l'évolution chronologique des actions publiques a été marquée par un changement « d'objets » pour la sécurité routière. Ces actions ont commencé par une approche « technique » centrée sur l'identification des points noirs et sur le véhicule et se sont prolongées par une approche centrée sur l'homme.

E. Evolution des actions mises en place : l'activité d'évolution en sécurité routière sert à mesurer les performances des actions réalisées ou futures. L'évolution, le retour d'information et le suivi des effets des diverses mesures de sécurité routière sont très importants car lorsqu'ils font défaut, l'apprentissage est aléatoire plutôt que systématique, ce qui risque d'entraîner une répartition des erreurs et l'application réitérée de mesures inefficaces. En référence au tableau N°2, il apparaît que l'évolution est absente pour toutes les actions qui ont été lancées par les pouvoirs publics alors qu'elle constitue une étape importante dans la réussite de la politique de la sécurité routière.

Réponse n : 04 : (04pts)

Les fondements de la sécurité routière urbaine :

La sécurité routière repose sur trois fondements : « l'élimination des points noirs sur les routes », « la surveillance nocturne » et « les campagnes de sensibilisation ». = Mode actif d'intervention initiative.

- **L'élimination des points noirs sur les routes :** un point noir routier généralement un endroit où la circulation routière est rendue difficile par la configuration des lieux. Certains points noirs peuvent être particulièrement accentogènes.
- **La surveillance nocturne :** action ou fait de surveiller une personne dont on a la responsabilité ou à laquelle on s'intéresse.
- **Les campagnes de sensibilisation :** les principales campagnes de prévention routière, l'évolution de la réglementation et des moyens de contrôle instaurés par le gouvernement visent à inciter les conducteurs à respecter les dispositions du Code de la route, en particulier contrôler leur vitesse, partager la route entre les différentes catégories d'utilisateurs notamment automobilistes.